

Paris, le 27 septembre 2017

## Jean-Marc Vié est nommé secrétaire général de l'Arafer

**Le président de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (Arafer), Bernard Roman, nomme Jean-Marc Vié au poste de secrétaire général, à compter de ce jour.**

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, Jean-Marc Vié, né en 1968, devient secrétaire général de l'Arafer à compter du 27 septembre 2017. Il était secrétaire général adjoint de l'Autorité et assurait l'intérim du secrétariat général depuis le départ d'Alexis Vuillemin, début août dernier.

Ancien administrateur des postes et télécommunications, Jean-Marc Vié a été détaché en 1999 en qualité de conseiller de tribunal administratif et de Cour administrative d'appel. Conseiller au Tribunal administratif de Toulouse de 2000 à 2003, il a ensuite été premier conseiller à la Cour administrative d'appel de Bordeaux, où il a exercé les fonctions de rapporteur public de 2007 à 2012. Depuis mai 2012, Jean-Marc Vié est maître des requêtes au Conseil d'Etat, où il a exercé les fonctions de rapporteur à la section du contentieux et à la section des finances.



Jean-Marc Vié. © DR

## A propos de l'Arafer

Depuis 2010, le secteur ferroviaire français est doté d'une autorité indépendante qui accompagne son ouverture progressive à la concurrence : l'Autorité de régulation des activités ferroviaires (Araf). La loi pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques du 6 août 2015 élargit les compétences du régulateur aux activités routières : transport par autocar et autoroutes.

Le 15 octobre 2015, l'Araf est devenue l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières : Arafer. Sa mission est de contribuer au bon fonctionnement du service public et des activités concurrentielles au bénéfice des clients du transport ferroviaire et routier.

Ses avis et décisions sont adoptés par un collège composé de sept membres indépendants choisis pour leurs compétences en matière de transport ferroviaire, routier, dans le domaine juridique ou économique ou pour leur expertise des sujets de concurrence. Il est présidé depuis août 2016 par Bernard Roman.